



Compte Rendu
Permanences mobiles Intermarché de Saucats

Mardi 29 août 2023



INFORMATIONS GENERALES

Dans le cadre de la concertation continue du projet HORIZEO situé à Saucats porté par ENGIE et NEOEN, un cycle de permanences de proximité a été organisé sur le territoire d'implantation du projet.

Les objectifs de ces rencontres, étaient :

- D'aller au plus près des habitants du territoire,
- De continuer à informer la population locale à propos du projet et ses évolutions,
- De recueillir les avis, perceptions et idées du public sur des thématiques telles que les effets du projet, les retombées pour le territoire etc.

Pour cela, l'équipe-projet chargée de la concertation était présente afin d'échanger, d'informer et répondre directement aux questions des participants à propos du projet. Monsieur Philippe BERTRAN, garant de la concertation nommé par la CNDP était également présent pour échanger sur la concertation en cours et pour s'assurer du bon déroulement de la rencontre. L'équipe Neorama quant à elle, assurait l'animation de la permanence à travers plusieurs propositions :

- **Le mur à idées**, dont la question était « Quelles sont les attentes et les points d'attention que vous identifiez pour ce projet de développement d'énergie renouvelable ? » : l'animateur s'occupait d'aiguiller le participant et de retranscrire les idées sur des post-it pour les coller ensuite sur le mur, divisé en plusieurs catégories thématiques en fonction de la nature de la contribution.
- **L'administration d'un court questionnaire via Microsoft Forms en micro-trottoir** : l'animateur se déplaçait aux alentours du stand pour administrer un court questionnaire qui permettait de mesurer le niveau de connaissance des habitants sur le projet et les énergies renouvelables, ainsi que recueillir les points de vigilance.
- **La boîte à questions** : en plus d'interagir en direct avec l'équipe projet, les participants avaient la possibilité de poser des questions écrites sur papier pour les laisser dans une boîte sous forme d'urne.

Pour rappel, le lien vers le formulaire : <https://forms.office.com/e/m0PcZxELGZ>.

De la documentation était mise à disposition du public sur le stand de la permanence :

- Les 3 brochures d'information de la concertation continue : le « *Dossier de présentation* », le « *Projet en bref* », et le « *Guide de la concertation continue* » ;
- Une fiche d'information sur le retrait de l'électrolyseur affiché sur l'un des kakémonos ;
- Les 4 fiches thématiques issues du Dossier des Maîtres d'Ouvrage (qui est une synthèse des connaissances dont les maîtres d'ouvrage disposent à propos du projet) :
 - o Le fonctionnement et les services rendus par les batteries de stockage
 - o L'Agri énergie
 - o Le Soleil, notre principal fournisseur d'énergie
 - o Le recyclage des panneaux photovoltaïques
- Le schéma d'implantation du site à date (plan enveloppe) ;
- Les 4 kakémonos de présentation des composantes du projet, des implications du projet, de présentation du projet et des évaluations environnementales.

La 3^{ème} permanence de proximité s'est tenue sur le parking d'Intermarché de Saucats le mardi 29 août 2023 de 15h30 à 17h30. 27 questionnaires ont été administrés auprès des habitants, le mur à idées a permis de récolter 24 contributions et 1 question a été déposée dans la boîte à questions.

De manière générale l'Intermarché de Saucats offre une bonne affluence, ce qui a permis de rencontrer une trentaine de personnes. Les personnes rencontrées habitaient Saucats, Louchats ou Cabanac.

Personnes présentes sur le stand :

Pour l'équipe projet concertation et communication HORIZEO :

- Maud HARRIBEY – Responsable de la concertation et de la communication HORIZEO, ENGIE
- Léa VAUCLAIR – Chargée de concertation et communication HORIZEO, ENGIE

Garants de la concertation continue désigné par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) :

- Philippe BERTRAN – garant CNDP

Pour Neorama :

- Lisa THOMASSIN
- Gaëlle TETARD

Synthèse des réponses au questionnaire micro-trottoir :

10 personnes rencontrées étaient des habitants de Saucats, les 17 autres personnes rencontrées habitaient les communes voisines, de Cabanac-et-Villagrains, La Brède, Louchats et Hostens.

Sur les 27 répondants :

- 15 personnes ont répondu ne pas connaître le projet avec une majorité considérant qu'il est important de développer les énergies renouvelables ;
- 12 personnes ont répondu connaître le projet. Parmi ces 12 personnes, la moitié a dit bien connaître le projet et ses caractéristiques.

D'après les réponses des 12 personnes ayant répondu qu'elles connaissaient le projet, les 3 points d'attention prioritaires à prendre en compte sont :

1. La forêt, la sylviculture et les boisements compensateurs
2. Les impacts et études environnementales et la gestion des risques
3. Les composantes du projet

2 participants n'ont pas souhaité préciser les sujets d'attention à prendre en compte mais ils ont exprimé leur avis favorable concernant le projet.

Synthèse des contributions du mur à idées :

Les participants étaient invités à donner leur avis concernant les points d'attention et leurs attentes en fonction de différentes thématiques :

- Les composantes du projet ;
- Le territoire et les retombées locales ;
- Les effets du projet et les études environnementales ;
- La gestion des risques ;
- La forêt, la sylviculture et les boisements compensateurs ;

- La concertation ;
- Autres sujets.

Vous trouverez ci-dessous l'extraction brute pour chaque thématique ainsi qu'une proposition de synthèse.

→ **A propos des composantes du projet :**

« Plus d'information sur la fin de vie des panneaux, des installations et leur recyclage » ; « Quelles est/sera l'origine des panneaux solaires ? ».

Ces contributions soulignent **l'importance de préciser auprès du public la provenance des matériaux ainsi que les conditions du démantèlement du parc photovoltaïque et le devenir des panneaux.**

→ **A propos du territoire et des retombées locales :**

« Quels sont les bénéfices de ce projet ? » ; « Pour que le projet soit pertinent pour le territoire, il faut que le taux de production soit équilibré au bilan carbone ».

Certains participants souhaitent **davantage de précisions sur les retombées du projet pour le territoire.** Ils interrogent également **le bilan carbone du projet en comparaison avec la production d'énergie renouvelable du parc.**

→ **A propos des effets du projet et les études environnementales :**

« Il ne faut pas dénaturer et artificialiser. » ; « Quid des effets sur le climat ? » ; « Ce que j'aime c'est l'esthétique, un beau paysage bucolique. » ; « Le déboisement va augmenter la température aux alentours. » ; « Pourquoi doit-on compenser la biodiversité ? » ; « Quels impacts sur la biodiversité ? ».

Les contributions recueillies pour cette thématique témoignent d'**un besoin d'explications sur les impacts potentiels et sur les mesures compensatoires envisagées en tenant compte des enjeux environnementaux et des effets du réchauffement climatique.**

→ **A propos de la gestion des risques :**

« Est-ce que les panneaux vont résister aux grosses températures ? » ; « Nous sommes sensibles au risque incendie ».

Pour cette thématique, les contributions soulignent l'importance **d'apporter aux habitants des réponses concrètes pour illustrer la manière dont le risque incendie sera pris en compte dans le projet,** notamment en phase d'exploitation.

→ **A propos de la forêt, la sylviculture et les boisements compensateurs :**

« Habitante historique de Peyon, je ne peux pas accepter le projet même si je comprends son intérêt écologique. Même si la forêt n'est pas naturelle, le projet a un impact paysager trop important. » ; « Je ne vois pas l'intérêt de couper des arbres pour mettre des panneaux » ; « Vont-ils déboiser la parcelle entièrement ? ».

Les contributions au sujet de la forêt expriment **un avis défavorable au sujet du déboisement et de l'impact paysager du site pour les riverains.**

→ **A propos de la concertation :**

« Les délais de concertation sont trop longs. »

La réunion publique du 26 septembre sera l'occasion de rappeler le dispositif de concertation continue conduit depuis le 21 novembre dernier sous l'égide de la CNDP.

➔ **A propos des contributions « Autres » :**

« Quels impacts sur l'immobilier ? » ; « Est-ce que la loi d'accélération de la transition énergétique facilite le projet ? » ; « On est pour ce projet. On a des panneaux PV sur notre toit. Il faut que ça se fasse. » ; « Quand les travaux débutent-ils ? il faut le faire ! » ; « Il vaut mieux installer des panneaux sur toiture » (propos exprimés à deux reprises) ; « il ne s'agit pas d'être pour ou contre, mais de bien prendre en compte tous les enjeux. » ; « Où en est le projet ? ».

Les contributions récoltées pour cette thématique ont une tonalité relativement neutre voire positive vis-à-vis du projet. Certaines contributions questionnent l'état d'avancement du projet et son calendrier. L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures est une solution évoquée à 2 reprises comme une alternative aux grands projets de parcs panneaux photovoltaïques.

Photographie du stand pour la permanence #3 :

